



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroule dans une salle du CILM à Laxou, Elle débute à 11 h 05 après l'émergement des feuilles de présence et le recensement des pouvoirs. Monsieur le Maire, Laurent Garcia, toujours fidèle à Laxou Point Rencontre, est venu saluer les membres de l'Association avant l'AGO, a une autre réunion et reviendra à l'issue de celle-ci. Avec 47 personnes présentes et 24 pouvoirs, le quorum est atteint et notre Assemblée peut se tenir.

### **Lecture du rapport moral 2023 par Claude Robert, Président de l'Association**

Le Président lit le texte qui suit :

Bonjour à toutes et à tous, chers membres et chers amis et merci d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation pour cette Assemblée Générale.

Vous êtes le reflet de ce que nous sommes, une Association dynamique, faite de rencontres et de convivialité où chacun et chacune occupe une place importante et unique.

Notre Association se porte bien et compte à ce jour 101 membres. Six activités sont proposées et font le plaisir des personnes participantes :

- Cartonnage : 8 personnes
- Marche : 22 personnes
- Peinture : 8 personnes
- Tarot : 46 personnes
- Patchwork : 12 personnes.

Une sixième activité a été créée en septembre dernier et remporte déjà un franc succès, c'est la belote avec 21 inscrits. Il y règne une ambiance super sympathique. Cette nouvelle activité est animée conjointement par Jacques et Jean, merci à eux.

Je rappelle que pour une adhésion vous pouvez participer à plusieurs activités.

Un grand merci à chaque responsable de section, acteur indispensable à la bonne marche de chaque activité.

Une nouveauté est à signaler et non des moindres, c'est la création par Jacques de notre site internet. Il faut vivre avec son temps et il est véritablement le reflet de ce que l'Association représente en terme d'activité, de rencontres, d'événements passés et à venir.

C'est une image importante que nous envoyons et qui peut nous permettre d'accueillir de nouvelles personnes.

À ce titre d'ailleurs, depuis quelques mois, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres plus jeunes à qui nous souhaitons aujourd'hui et officiellement la bienvenue en pensant fortement à la relève !!!

Je termine cette brève introduction en vous remerciant encore chaleureusement pour votre présence et l'aide que chacun et chacune apporte à l'Association.

Je remercie évidemment la Mairie pour le prêt des salles où se pratiquent nos activités. Je passe la parole à notre Trésorier qui vous fera le point sur nos finances, finances qui, je crois et sans vouloir

empiéter sur le rôle du Trésorier, nous permettent non seulement de ne pas demander la cotisation 2024 à tous les membres à jour de leur cotisation 2023, mais aussi, et c'est un plaisir, de vous offrir le repas qui suivra cette Assemblée générale.

Fait à VILLERS lès NANCY le 15 mars 2024

Signé : Claude ROBERT, Président.

#### **Lecture du rapport financier par le Trésorier 2023 (voir document joint)**

Le Trésorier, Jacques Trabac, se déclare un Trésorier HEUREUX ! Il n'y a pas eu de cotisation 2024, les sections n'ont pas beaucoup dépensé (les deux-tiers des sommes allouées environ, un peu plus pour la Section Tarot). Le premier poste de dépenses est le non stockable, le second les assurances et le troisième les déplacements et l'achat de petit matériel.

Il n'y aura pas de recettes en 2024, mais bien sûr de quoi faire face aux dépenses.

Le Trésorier est chaleureusement applaudi.

#### **Rapport du vérificateur aux comptes de l'année 2023, Madame Simone DÉZAVELLE**

Élue par l'Assemblée Générale de l'Association Laxou Point Rencontre, et mandatée par le Président afin de procéder à l'examen des pièces relatives à la gestion des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, j'ai pu consulter les documents de Jacques TRABAC, trésorier de Laxou Point Rencontre afin de vérifier les comptes de l'Association. Les éléments présentés sont les suivants :

- Totalité des pièces de recettes et dépenses
- Relevés des comptes : compte courant et livret
- Comptes de résultats de l'année 2023
- Bilan de l'année 2023

J'ai pu personnellement constater, en conformité avec la législation en vigueur, la régularité des recettes et dépenses, ainsi que l'exactitude du solde du compte courant de la Banque CIC Est et du compte Livret Associatif.

La sincérité des informations données sur la comptabilité de l'association par le Trésorier en fonction ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

En fonction de quoi, je propose à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de donner quitus à Monsieur Jacques TRABAC en le félicitant pour la clarté, la minutie et l'efficacité avec lesquelles il a assumé sa tâche et fonction de Trésorier de notre association.

LAXOU, le 12 mars 2024, Simone DEZAVELLE, vérificatrice aux Comptes.

#### **Prolongation du mandat de contrôleur de gestion**

Madame Dézavelle ayant accepté de prolonger cette mission pour la prochaine année, cette prolongation est mise aux voix et également approuvée à l'unanimité et applaudie.

#### **Budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel est reconduit sur celui de 2024, sans les cotisations. Le report à nouveau au 31/12/2024 sera de 3 788 euros, largement de quoi financer les activités.

#### **Approbation des rapports moral, financier, du vérificateur aux comptes**

Le Président demande pour chaque rapport successivement qui est contre, qui s'abstient.

**Chaque rapport est approuvé à l'unanimité** et chaleureusement applaudi.

#### **Quitus au Conseil d'Administration sur sa gestion et constitution du CA**

Le Président demande aux membres de l'Assemblée s'ils donnent quitus au CA sur sa gestion.

#### **Quitus donné à l'unanimité.**

Le Président souhaite qu'une nouvelle personne devienne membre de notre CA, après le décès

notre ami René Jullion. Le Président demande s'il y a des candidats dans la salle. Une seule personne présente sa candidature, Madame Michèle Robert (qui dans les coulisses est déjà bien en fonction...). Pas d'autre candidature. Michèle Robert est brillamment élue.

#### Questions diverses

Une personne regrette qu'il n'y ait pas de tarot pendant les vacances. Le Président s'est renseigné auprès de la Mairie : si notre Association souhaite avoir la salle pendant les huit après-midis de vacances, il lui en coûtera 50 euros par après-midi. Le Président et le Trésorier ne souhaitent pas que cette dépense soit imputée aux autres sections. C'est pourquoi cela a été refusé. Pourquoi cette demande de financement de la Mairie : une première raison est qu'il n'y a plus de gardien sur place et qu'il faut faire venir deux fois (ouverture, fermeture) le gardien ; la seconde raison est qu'avec les travaux à la Maison des Associations il y a une grosse demande de salles à Monta. D'ailleurs dès la fin de l'après-midi du mardi, une autre Association prend la place.

Une solution est proposée par des membres de l'Assemblée directement concernés : pourquoi ne pas faire régler cette somme par les membres inscrits au tarot. Cela ferait pour eux environ une dépense d'environ 10 euros par personne et par an. Cela est retenu : en septembre les membres de la Section Tarot qui souhaitent pratiquer également pendant les vacances s'inscriront pour l'année et régleront 10 euros. Cela est validé et sera valable également pour les personnes inscrites à la belote.

L'AGO se termine à 11 h 35.

La salle avait été organisée pour le déjeuner avant l'AGO. À la demande d'une Association qui aura sa rencontre samedi matin, suivie d'un déjeuner, tables et chaises seront laissées en place.

Nous prenons l'apéritif (excellent) et nous installons pour un très bon repas préparé par un traiteur d'Épinal, *Le Comptoir*. Merci à tous ceux qui ont participé à la parfaite organisation de cette AGO et de ce temps de convivialité.

Pour nos amis du tarot, l'après-midi pourra se prolonger avec la pratique de leur loisir préféré.

Le Président,

Claude ROBERT

La Secrétaire

Annie GORCY